

**LE SYNAD LANCE UN CLIP DE PROMOTION
DES AVANTAGES LIES A L'UTILISATION DES FIBRES NON STRUCTURELLES
SUITE A L'ETUDE MENEES AVEC SIGMA BETON**

Le SYNAD lance une campagne collective d'information au sujet des fibres non structurales et de leurs avantages. Incarnée par un clip intitulé « Fibre » cette campagne fait suite à l'étude menée en 2020 avec Sigma Béton, dans un contexte de recherche de performances accrues tant sur le plan environnemental qu'économique. Destiné aux professionnels du secteur de la construction, ce film démontre que les fibres sont des alliées de choix en termes d'environnement et de sécurité tout en diminuant la fissuration du béton à l'origine de coûts et litiges importants sur les chantiers. Réalisé par l'agence SHOOT THE MOON, ce clip sera diffusé sur la page Youtube du Synad à partir du 14 mai 2024 : [Cliquez ici pour voir la vidéo.](#)

Un protocole d'essais minutieusement élaboré avec Sigma Béton

L'étude réalisée avec Sigma Béton portait sur 5 essais distincts menés à partir d'un dispositif expérimental reproduisant la fissuration au jeune âge d'une dalle béton en laboratoire. Les performances des différentes solutions de renforcement - treillis traditionnels ou fibres micro synthétiques - face à cette problématique récurrente sur chantier ont ainsi pu être évaluées et étudiées de manière comparative.

Des avantages à toutes les étapes du chantier

Ces fibres obtenues par extrusion du polypropylène et ajoutées directement au malaxage du béton, permettent de retrouver une totale liberté de conception sur des formes plus complexes par rapport au béton armé tout en améliorant la résistance aux chocs et à l'abrasion du matériau lors du décoffrage. En se substituant aux treillis, les fibres contribuent en outre à réduire le transport et le stockage sur chantier, éviter des travaux de découpe de treillis potentiellement accidentogènes.

Le film souligne également l'importance de la cure du béton fibré et de la protection anti-fissuration supplémentaire qu'elle procure en plus d'un rendu esthétique parfait.

A propos du SYNAD

Le SYNAD, affilié à l'UNICEM (Union nationale des carrières et matériaux de construction), représente les fabricants d'adjuvants pour bétons et mortiers (soit plus de 95 % des adjuvants distribués en France), d'agents de démoulage et de produits de cure. Ces gammes de produits de qualité NF permettent aux bétons et mortiers de faire la différence grâce à des propriétés de maniabilité et des performances esthétiques inégalées. La reconnaissance des adjuvants et des produits entrant dans son périmètre par tous les organismes certificateurs est une priorité que le SYNAD entend conforter au quotidien. Pour en savoir plus : www.synad.fr